

de la Santé

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



# Atelier découverte

# LA DEMARCHE D'EVALUATION D'UNE ACTION SANTE OU SOCIALE

# Jeudi 22 juin 2023 de 13h30 à 16h30 - PERONNAS

L'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes vous propose un atelier découverte pour vous familiariser avec la démarche d'évaluation d'une action ou d'un projet du secteur de la santé ou du social.

Cet atelier s'appuiera sur le **guide pratique « L'évaluation en 7 étapes »** réactualisé en 2020.





#### **OBJECTIFS DE L'ATELIER**

- Découvrir les ressources sur l'évaluation proposées par Emergence (guide pratique et site internet notamment).
- Se familiariser avec le vocabulaire et les étapes d'une démarche d'évaluation d'une action.
- Echanger sur ses pratiques et questionnements sur l'évaluation.



# LIEU

ADESSA - Maison des entreprises 247, chemin de Bellevue 01960 PERONNAS Salle Bellevue



#### **PUBLICS**

Professionnels ou bénévoles souhaitant évaluer leur action du secteur santé ou social.



### **INTERVENANTES**

Lucie CHANEL, chargée de projets à l'ADESSA Lucie SUPIOT, chargée de projet – co-référente évaluation à l'IREPS ARA

## **INSCRIPTION**

en ligne avant le 15 juin 2023 sur le lien suivant : https://forms.gle/hUam3xZcVLRhi83v6

Atelier gratuit sur financement de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Renseignements pédagogiques : Lucie SUPIOT, IREPS ARA délégation Rhône <u>lucie.supiot@ireps-ara.org</u> / Tél 04 28 70 84 20

Nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure). Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant.



#### **IREPS Auvergne-Rhône-Alpes**

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 00046 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Soutien



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum. Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire. Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement. Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur <u>le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.</u>